

LES GOULIDONS SÉJOURS D'ÉTÉ

3 ou 5 jours pour les enfants de 3 à 11 ans

2019




CHALONNES
SUR-LOIRE

02 41 78 03 58 • goulidons@chalennes-sur-loire.fr

PORTES OUVERTES AUX GOULIDONS

samedi 25 mai 2019
de 10 h à 13 h



02 41 78 03 58
goulidons@chalennes-sur-loire.fr



www.chalennes-sur-loire.fr

3/6 ANS (enfants nés en 2013, 2014, 2015 et 2016)

1 du 22 au 24 juillet – 3 jours

Poney à La Pommeraye: 2 séances de poney, activités de la ferme, grands jeux et veillées...



2 du 24 au 26 juillet – 3 jours

Poney à La Pommeraye: 2 séances de poney, activités de la ferme, grands jeux et veillées...



7/9 ANS (enfants nés en 2010, 2011 et 2012)

3 du 8 au 12 juillet – 5 jours

Sports à Mûrs-Érigné: run & bike, escrime, ultimate, rallye, raid aventure, grands jeux, veillées...



4 du 15 au 19 juillet – 5 jours

Poney à La Pommeraye: 4 séances d'équitation, activités de la ferme, grands jeux et veillées...



5 du 29 juillet au 2 août – 5 jours

Accrobranche à La Jaille-Yvon: parcours d'accrobranche, course d'orientation, sarbacane, grands jeux, veillées...



10/11 ANS (enfants nés en 2008 et 2009)

6 du 8 au 12 juillet – 5 jours

Sports à Mûrs-Érigné: capoeira, VTT, spikeball, rallye, raid aventure, grands jeux, veillées...



7 du 15 au 19 juillet – 5 jours

Aquatique à Pouancé: 2 entrées à l'aquaparc, 2 séances de canoë-kayak, grands jeux, veillées...



Certificat d'aisance aquatique obligatoire, à passer en piscine municipale

8 du 29 juillet au 2 août – 5 jours

Accrobranche à La Jaille-Yvon: parcours accrobranche, escalade, grimpe d'arbre, grands jeux, veillées...



Inscription aux séjours d'été 2019

Les inscriptions commencent dès maintenant et seront validées suivant l'ORDRE D'ARRIVÉE du dossier aux Goulidons et dans la limite des places disponibles.

Un courriel de confirmation vous sera adressé pour confirmer l'inscription.

Bulletin d'inscription à envoyer aux Goulidons, rue du Petit-Anjou, 49290 Chalonnes-sur-Loire, accompagné des documents suivants :

- Copie des vaccins,
- Attestation d'assurance responsabilité civile ou extra-scolaire,
- Attestation de la CAF ou de la MSA qui précise votre dernier quotient familial et votre N° d'allocataire.

Famille:

Adresse:

Ville:

Courriel:

Portable: Fixe:

Utilisez la 2^e ligne du tableau, si votre enfant souhaite faire un 2^e séjour en fonction des places disponibles.

1^{er} enfant: Nom, Prénom

Né(e) le:

N° SÉJOUR	THÈME	DATES
.....

2^e enfant: Nom, Prénom

Né(e) le:

N° SÉJOUR	THÈME	DATES
.....

3^e enfant: Nom, Prénom

Né(e) le:

N° SÉJOUR	THÈME	DATES
.....



BARÈME DE PARTICIPATION DES FAMILLES AUX SÉJOURS

Quotient Familial 3 jours 5 jours

CHALONNES-SUR-LOIRE		
0 à 350	39,24 €	65,41 €
350,01 à 450	50,84 €	84,73 €
450,01 à 600	60,69 €	101,16 €
600,01 à 850	73,40 €	122,34 €
850,01 à 1050	76,87 €	128,12 €
1050,01 à 1250	90,20 €	150,34 €
1250,01 à 1500	107,00 €	178,34 €
1500,01 à 2000	111,96 €	186,61 €
Au-dessus de 2000	118,16 €	196,94 €
HORS CHALONNES-SUR-LOIRE		
0 à 450	85,49 €	142,49 €
Au-dessus de 450	126,07 €	210,11 €

